

Grille Tarifaire - Offre CLASSIC & GREEN

50% d'électricité VERTE 100% FRANÇAISE

SECURITE 2 ANS

Prix du kWh et de l'abonnement HTT FIXES pendant 2 ans ⁽¹⁾

Clients résidentiels uniquement - Version en vigueur au 01/02/2024

Puissance souscrite	Prix de l'abonnement ⁽¹⁾				Prix du kWh ⁽¹⁾					
	BASE		HP/HC		BASE		HP		HC	
	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC	€ HTT	€ TTC
3 kVA	8,39	10,11			0,1698	0,2290				
6 kVA	10,83	13,25	11,24	13,95	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
9 kVA	13,48	16,63	14,12	17,70	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
12 kVA	16,20	20,08	16,93	21,37	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
15 kVA	18,70	23,29	19,57	24,87	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
18 kVA	21,18	26,48	22,19	28,34	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
24 kVA	26,79	33,55	27,74	35,61	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
30 kVA	31,41	39,58	32,69	42,25	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886
36 kVA	37,04	46,68	37,68	48,93	0,1698	0,2290	0,1836	0,2455	0,1362	0,1886

(1) Prix des abonnements et kWh HTT fixes pendant 2 ans. A l'issue de la période de garantie et au plus tard le 1er du mois suivant la date anniversaire de l'activation du contrat, votre prix d'abonnement HTT mensuel sera automatiquement et sans préavis majoré de 2,50€ HT. Toute évolution des taxes et contributions et des coûts d'acheminement (TURPE), à la hausse ou à la baisse, sera répercutée automatiquement au client sans préavis, conformément à la réglementation en vigueur.

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes : la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur les kWh), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement, soumise à TVA 5,5%) et la taxe sur l'électricité (ex-CSPE ou TICFE, Contribution au Service Public de l'Électricité ou Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité, soumise à TVA 20%).

Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Grille Tarifaire - Offre CLASSIC & GREEN

Clients résidentiels uniquement - Version en vigueur au 01/02/2024

<p><i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i></p>	<p>Prix du kWh HTT fixe pendant 2 ans. Prix des abonnements HTT fixe pendant 2 ans. A l'issue de la période de garantie et au plus tard le 1er du mois suivant la date anniversaire de l'activation du contrat, le prix d'abonnement HTT mensuel sera majoré de 2,50€ HT. Disponible pour les nouveaux clients résidentiels uniquement, hors professionnels et entreprises. Fourniture d'électricité incluant 50% d'électricité verte garantie d'origine Française : Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine Française à hauteur de 50% de la consommation du client pour cette offre.</p>
<p><i>Durée du contrat</i></p>	<p>Contrat d'un an renouvelable par tacite reconduction. Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation et sous réserve de l'activation effective par le gestionnaire de réseau de distribution (Enedis).</p>
<p><i>Facturation et modalités de paiement</i></p>	<p>Echéancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communicant. Abonnement et consommation échus. Facture électronique (préservons les forêts !). Délai de paiement : 15 jours. Mode de paiement : prélèvement automatique, régularisation possible par CB.</p>
<p><i>Conditions de révision des prix</i></p>	<p>A l'issue de la période de garantie de 2 ans, et au plus tard le 1er du mois suivant la date anniversaire de l'activation du contrat, le prix d'abonnement HTT mensuel sera automatiquement et sans préavis majoré de 2,50€ HT. Autres modifications tarifaires au-delà de la période de garantie de 2 ans possibles, dans le respect des articles 5 et 14 des CGV et sans préjudice des dispositions légales. Applications des modifications réglementaires, des taxes, du TURPE et des contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur. Autres modifications contractuelles possibles, dans le respect des articles 5 et 14 des CGV et sans préjudice des dispositions légales.</p>
<p><i>Prestations techniques</i></p>	<p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr</p>
<p><i>Résiliation à l'initiative du client</i></p>	<p>Résiliation sans frais, par courrier postal ou voie électronique. A date de demande ou au plus tard 30 jours après.</p>
<p><i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i></p>	<p>Par courrier simple, électronique ou postal, et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV. Par courrier simple, électronique ou postal, avec un préavis de 45 jours, hors cas d'impayé.</p>
<p><i>Incidents de paiement</i></p>	<p>Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévu par la loi.</p>
<p><i>Service client et réclamations</i></p>	<p>E-Mail via formulaire dans votre espace client / Tél. : 09 77 40 10 80 (appel non surtaxé) Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2 En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p>

L'énergie est notre avenir, économisons-la !